

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

le processus participatif pour le réaménagement de la Place d'Armes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à ce qui vous a déjà été communiqué lors de l'une des dernières séances du Conseil, la Municipalité a décidé de mettre en place une démarche participative relative au projet de réaménagement de la place d'Armes. Celle-ci a principalement pour but d'identifier les attentes de la population yverdonnoise et des groupes d'intérêts les plus directement concernés. Leurs préférences pourront ainsi compléter les considérations techniques, financières et urbanistiques prises en compte dans le cahier des charges du concours d'urbanisme.

Ce processus se déroulera sur plusieurs mois, de mars à octobre 2013, et se fera en parallèle à la recherche d'investisseurs pour le parking souterrain. Il est composé de quatre étapes distinctes, proposant chacune plusieurs ateliers et/ou événements spécifiques, ouverts à toute personne intéressée.

La première étape, *La place d'Armes, espace de vies, d'hier et d'aujourd'hui*, débute le 14 mars avec un concours de photographies et la diffusion d'un questionnaire à la population. Elle se déclinera en cinq moments forts et prendra fin le 28 mai prochain. En parallèle, une série d'entretiens sont menés auprès, notamment, des différents groupes politiques du Conseil communal, dont les présidents ont d'ores-et-déjà été contactés.

Vous trouverez ci-dessous la liste des activités prévues ces prochains mois ainsi que le lieu et la date où elles auront lieu :

- 1 : *Concours photo « Regards sur la place d'Armes »* - 14 mars au 10 avril 2013
La démarche participative débute par un concours de photographies ouvert à toutes et à tous. Jusqu'au 10 avril, vous pouvez utiliser le formulaire d'envoi disponible sur le site internet de la démarche pour nous faire parvenir 3 photos de votre choix. Une sélection des meilleures photos sera exposée dans les jardins du Théâtre Benno Besson du 26 avril au 6 mai, et les gagnants du concours seront récompensés lors de l'atelier 5, le 28 mai 2013.
- 2 : *Exposition de photos historiques* - 26 avril au 6 mai 2013 - Promenade Auguste-Fallet
Les archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains seront mises à profit pour réunir une série d'images de la place d'Armes à différentes époques. Ces photos seront exposées en plein air sur la promenade Auguste-Fallet, en interaction avec les meilleures photos du concours et les prises de vue aériennes de l'activité 3.
- 3 : *La place d'Armes vue du ciel* - 26-27 avril/3-4 mai 2013 - Jardins du Théâtre Benno Besson/Portacomm¹

¹ Portakabin (container) acquis et décoré par la ville pouvant se déplacer sur le territoire pour différentes consultations

A l'aide du drone de la HEIG-VD, mandatée pour accompagner le Service de l'urbanisme et des bâtiments dans la mise sur pieds de cette démarche participative, une série de clichés aériens de la place d'Armes seront pris et exposés dans le Portacomm situé au point de contact, dans les jardins du Théâtre Benno Besson.

- 4 : *Déambuler, photographier, expliquer* - 26-27 avril/3-4 mai 2013 - Jardins du Théâtre Benno Besson/Portacomm

Par groupes de 10 personnes, les participants à cet atelier se voient remettre en prêt un appareil photo. Pendant une demi-heure, ils déambulent et réalisent 5 photos représentatives de la place d'Armes. Après ce laps de temps, les 10 personnes se réunissent pour projeter et commenter les photos.

- 5 : *Bilan de l'étape 1* - 28 mai 2013 - Aula Magna du château d'Yverdon-les-Bains

La dernière activité consistera en un atelier qui permettra de dresser le bilan des quatre premières, de remettre les prix du concours, de dévoiler les résultats de l'enquête et d'entrevoir la manière dont la place est perçue par la population.

Les étapes suivantes permettront d'« Imaginer le futur de la place d'Armes » (étape 2) ; de retravailler les envies exprimées en fonction des contraintes financières et techniques « Du rêve à la réalité, les contraintes à respecter » (étape 3) ; et de faire connaître à la population le bilan de l'ensemble du processus participatif « Les résultats de la démarche participative » (étape 4). Davantage portées sur l'avenir de la place, elles permettront à toute personne intéressée de faire preuve de créativité et d'exprimer ses envies. Vous trouverez de nombreuses informations à ce sujet sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.yverdon-les-bains.ch/deppar. Un numéro spécial du journal communal *Bonjour !*, dédié à cette démarche participative, sera en outre distribué tous ménages, le 22 mars 2013.

La Municipalité vous invite à participer nombreux aux différents événements et ateliers organisés dans ce cadre.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

La Secrétaire



S. Lacoste